



DOUANE

FLASH INFO

# CRISE DU CORONAVIRUS

## AUDIO-CONFÉRENCE

### AVEC LA DI

La DI vient d'organiser une nouvelle audioconférence liée au Covid-19. A cette occasion, nous avons fait le point sur les dernières annonces gouvernementales.

## BILAN RH

Le nombre d'agents en présentiel reste stable. Un peu plus de 450 agents sont en présentiel chaque jour et 160 en télétravail.

Nous faisons remarquer au DI que le nombre de télétravailleurs était plus élevé en novembre.

Le DI le concède et pour lui, « il y a encore à gratter » pour le nombre de télétravailleur.

## RI suite

Selon le RI, certains services ne peuvent pas télétravailler, comme par exemple le plateau comptable. Le taux de présentiel reste donc très élevé. Compte tenu de la contamination de la semaine dernière, cela génère du stress parmi nos collègues.

Le RI nous précise que les autres RI rencontrent les mêmes difficultés.

Nous lui proposons de dé-densifier ce service en plaçant des collègues dans d'autres bureaux.

Pour lui, il est impossible de faire ces tâches dans un bureau extérieur à la RI.

Pour les bureaux internes, le nettoyage pose problème. Nous lui avons indiqué que les services d'accueil arrivent parfaitement à le gérer.

**Le DI propose au RI qu'un agent de ce plateau travaille sur un autre bureau de la RI... Pour le RI, c'est envisageable....A confirmer la semaine prochaine.**

**ON SE PROTÈGE!**



## COVID POSITIF et CAS CONTACTS

La CFDT demande au médecin de prévention de rappeler le principe du retour au travail en présentiel. C'est à dire : avec test, sans test, ...faire une semaine de télétravail, .... avec un avis favorable du médecin de prévention, ...

Le médecin de prévention nous indique de nouveau le protocole.

**TOUS les cas contact et bien évidemment TOUS les cas testés positifs DOIVENT IMPERATIVEMENT prendre attache avec le médecin de prévention avant de reprendre le travail en présentiel.**

## VARIANT ANGLAIS

Il est selon le médecin de prévention 70 % plus contagieux que la première souche et l'incubation serait plus longue.

Pour le moment, le corps médical est toujours en réflexion mais on nous reparle de quatorzaine, la CPAM prenant en charge la première semaine avec une prolongation du médecin traitant.

### Prise de repas/café

**Les assistants de prévention vont devoir revoir la jauge des locaux sociaux.** En effet, la nouvelle norme passe à 8m<sup>2</sup> par agent lorsque le masque est retiré.

**Le DI attire aussi l'attention pour les agents qui prennent leur repas dans leur bureau.. La jauge des 8 m<sup>2</sup> doit être respectée !**



La CFDT était intervenue sur la note imposant un maximum de 6 personnes par salle de réunion. La DGAFP parle maintenant de 8 m<sup>3</sup>/agent. Cela est plus logique.

Le DI rappelle également que TOUTES les salles peuvent être utilisées pour prendre notre repas.

### Pause cigarette

Le médecin de prévention nous indique que ce moment peut être contaminant et indique que les auvents à 3 cloisons sont considérés comme lieu clos.

D'une façon général, les agents doivent rester à 2 mètres les uns des autres.

**En conclusion, le DI veut que le télétravail augmente.**

## SURVEILLANCE

### Contrôle

Lors du PCA et du PRA des règles avaient été données aux agents ainsi que des mesures sanitaires spécifiques. La CFDT demande suite aux dernières évolutions qu'elle doit être la conduite à tenir de la part de nos collègues. Le DI nous répond que nous sommes dans le cadre du PRA et donc **tous les contrôles doivent être effectués.**

La CFDT interpelle également le DI concernant les difficultés grandissantes que les collègues rencontrent lors des contrôles des navires. En effet, le personnel de bord est de plus en plus frileux pour accepter le contrôle au sein du château (lieu de vie des marins). A titre d'exemple, le dernier PV de visite a dû être rédigé à l'extérieur !

Le DI répond que toute **opposition au contrôle est un délit et que le capitaine sera poursuivi si nécessaire.**

## BREXIT

La CFDT a fait remarquer que la frontière intelligente ne fonctionnait pas. Les collègues détectent de nombreuses anomalies.

Les agents affectés sur une des brigades contrôlant les ferries venant d'Angleterre, nous ont fait remonter les difficultés que les chauffeurs de poids lourds bloqués (circuit orange ou SIVEP) rencontrent. En effet, ils se trouvent bloqués sur la ZAR le week-end. Les chauffeurs sont « confinés » dans leur camion.

Le DI nous répond que c'est la règle mais prend note.

## MASQUES

Dans certains comptes rendus, nous vous avons signalé l'achat de masques inclusifs.... Par Bercy.

La DI a appris hier que la commande faisait ... « PLOUF » C'est une vision bien triste de la part du ministère vis à vis de nos collègues mal entendants !

La DI passe une commande directement.

# TÉLÉTRAVAIL

a CFDT a demandé, suite aux dernières annonces gouvernementales mais aussi à la demande de chefs de service, si des directives vont être données aux services pour augmenter le nombre de télétravailleurs, pour tous les services y compris les services de contrôle.

Le DI nous précise qu'**il faut si cela est possible augmenter le télétravail mais que tous les contrôles doivent être réalisés.**

La CFDT attire de nouveau l'attention de la DI sur **les agents vulnérables** qui sont en télétravail toute la semaine. Nous redemandons s'il est possible pour ces agents de se déplacer dans leur service tôt le matin ou tard le soir afin de pouvoir avoir accès à leurs dossiers qui ne sont pas dématérialisés.

Le médecin de prévention répond que certaines facilités qui avaient été données ne vont plus l'être.

Toutefois, elle précise que chaque cas est individuel suivant la pathologie de l'agent et son service.

Par contre, les nouvelles recommandations sont claires : **« On ne vient pas au bureau »**



Lors de la dernière audioconférence, la DI avait validé que les agents nouvellement arrivés dans les services aient la possibilité d'être en télétravail.

La CFDT demande si cette possibilité est aussi ouverte aux stagiaires nouvellement arrivés sur nos directions.

Bien évidemment, les tuteurs doivent aussi avoir la possibilité d'aider nos nouveaux collègues.

Le DI nous répond que **les stagiaires peuvent en effet bénéficier du télétravail mais le service doit rester très attentif car le collègue découvre ses fonctions.**

La CFDT demande si des commandes d'ordinateurs portables sont en cours. En effet, dans certaines directions, les TSI n'ont plus la possibilité d'en fournir.

La cheffe PMR nous précise que pour le moment nous devons attendre que la DG et le ministère terminent de faire leur stock stratégique. Après la DI passera des commandes d'ordinateurs portables...

Elle nous indique aussi que la démarche solo faite par la DI au printemps avait permis d'en acquérir...

D'autres DI attendent encore !

## DERNIERE MINUTE

Les postes en sorties de stage contrôleurs sont tombés. [Listes des postes](#)

Le DI constate que la Normandie ne va pas recevoir assez de monde ... Si en plus, le DI commence à contester les décisions de la DNRFP... on risque d'être d'accord avec lui.

**FAITES NOUS REMONTER VOS DIFFICULTES**

**PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES**

**BON COURAGE À TOUS.**

